

COMPTE-RENDU
Réunion de quartier Les Etraches

Lieu : Salle de l'ancienne école
Rédacteur : Marine Gomez

Date : mercredi 13 septembre 2023
Heure : 20h

Madame Verbist présente les chiffres de l'application Thelma (ex-Tell My City) depuis le 26 mars 2021, date de lancement du projet à l'échelle de la ville :

- 1845 signalements
- 120 félicitations
- 142 suggestions
- 73% traités/terminés
- 2 signalements par jour en moyenne
- 404 utilisateurs actifs
- 3 principales préoccupations
 - Propreté
 - Voirie/circulation
 - Sécurité/nuisances

Focus sur ce quartier :

- 8 signalements ou sollicitations citoyennes
- 75% terminés
- 2 signalements non terminés : poteaux électriques tombés sur la voirie
- Éclairage et électricité en priorité

Monsieur le Maire incite à utiliser Thelma pour faire intervenir les services et informe que Monsieur Baverel est aussi un relai en tant que nouveau conseiller municipal.

1. Signalements envoyés en amont de la réunion

Pas de signalement

2. Questions en direct

- Qu'en est-il du déploiement de la fibre optique ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Déploiement de la fibre problématique aux Etraches mais aussi globalement sur tous les quartiers de Pontarlier
- Peut-on mettre un point d'apport volontaire dans la cour de l'école ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Ce n'est pas possible pour le passage des camions et leur grappe et en raison du terrain en devers, mais les points d'ordures ménagères seront déplacés et améliorés avec un abri et l'accès aux bacs avec badge pour 18 foyers qui n'ont pas leur propre bac (fermes du haut et du bas)
 - Le point à l'intersection avec la route du Golf est actuellement avec un bac de 660L, qui sera déplacé et remplacé par 2 bacs de 360L
 - Suite à la question d'un usager, une vérification des sites est prévue afin de s'assurer qu'il s'agit bien d'une propriété appartenant à la Ville et pas privée
 - Voir avec Monsieur Baverel et quelques habitants pour sélectionner quelques sites pour le tri et informer la collectivité pour choix définitif
 - Explication à nouveau de la logique de la TEOMI, facturée à la levée, calculée sur toute l'année 2023 et facturée en septembre 2024

>>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/la-teomi/> <<<

- Peut-on mettre une barrière autour du PAV plastique pour ne pas voir s'envoler les plastiques ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Cela va être étudié

- Peut-on faire une piste cyclable sur la route principale ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Ce n'est pas dépendant de la collectivité car c'est une route départementale

- Que faire contre les rodéos urbains ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - La Ville y travaille, c'est un problème que nous rencontrons également rue de Salins et de Besançon

- RN57
 - Sur le budget de 20 millions, il manque 4 millions, nous attendons une réponse fin octobre de l'État
 - Toutes les propriétés des Rosiers ont été achetées par la DREAL, restera l'ancien Carrefour Market

- Centre aquatique
 - Le jury s'est tenu la veille pour étude des 4 projets présentés, des annonces seront faites au prochain conseil communautaire
 - >>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/centre-aquatique/> <<<

- PLUiH
 - Le PLUiH va être mis en place sur les 10 communes de la CCGP selon les étapes suivantes : avis public, enquête publique avec une centaine d'observations analysées, y compris sur les Etraches
 - Dernière réunion d'arbitrage le 23 octobre avec réponses définitives après observations
 - Présentation au dernier conseil communautaire de 2023
 - Applicable 1^{er} janvier 2024
 - >>> Plus d'infos : <https://www.grandpontarlier.fr/pluih/> <<<

- RCU
 - Concerne surtout le centre-ville

- Plan de circulation et de stationnement
 - Au débat des associations de quartiers, du CIQ et de la population
 - 6 mois de concertation pour proposer des évolutions

- Concernant la fibre : l'Arsep a-t-elle été contactée ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui mais tous les opérateurs mettent en œuvre des sous-traitants qui sous-traitent eux-mêmes avec des interventions non-coordonnées et le travail est mal fait
 - La collectivité n'a aucun pouvoir sur le déploiement de la fibre, elle n'est pas responsable, elle ne peut que faire remonter l'information

- Déploiement de la propre fibre de la Ville (projet Ville intelligente) au centre-ville
 - Équiper progressivement la ville de sa propre fibre, pour la télégestion d'éclairage, de bâtiment, de parking...
 - Dès qu'il y a du génie civil, nous anticipons en installant des fourreaux afin d'y faire passer la fibre

- Pourquoi on utilise encore des coussins berlinois (ralentisseurs) ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous avons interdiction d'en remettre de nouveaux, donc pas de nouveaux à Pontarlier, au profit de plateaux ralentisseurs ou chicane
 - Il reste deux coussins berlinois boulevard Pasteur qui vont disparaître

- Y aura-t-il un plateau ralentisseur rue de Salins aussi ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Non ils sont aux normes, il n'est pas prévu de les refaire

- Rue Saint-Antide : est-il possible de déplacer le panneau 30 mal placé dès le début de la rue pour le voir ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous allons voir s'il est possible de faire un marquage au sol pour signaler cette zone 30

- Peut-on mieux signaler la priorité à droite pour les Etraches quand on est sur la départementale ?
 - Réponse de Madame Verbist
 - Le Département a été saisi, le responsable local doit se déplacer pour trouver une solution pour la sécurité du carrefour
 - Il est suggéré par les habitants la pose d'un panneau jaune avec écriture « priorité à droite »

- Qu'en est-il des contrôles routiers effectués ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Les chiffres de la Police municipale et la Police nationale concernant les excès de vitesse sur la départementale suite aux contrôles seront donnés à Monsieur Baverel pour transmission

- Peut-on nettoyer et niveler le chemin de l'ancienne route des Etraches, endommagé depuis le passage de la fibre ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous prenons en compte cette demande

- Peut-on nettoyer la parcelle de bois avec frênes secs et épicéas tombé (CL 7) ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Effectivement, cette parcelle n'est pas soumise à l'ONF

- Est-il envisageable de créer une micro-crèche ou une école aux Etraches dans le bâtiment actuel ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Plusieurs micro-crèches sont à venir dont celle de Houtaud qui pourra accueillir 24 enfants
 - Le but est également d'augmenter le nombre de places dans les micro-crèches publiques de Pontarlier, mais ce n'est pas prévu aux Etraches
 - Le bâtiment des Etraches va être analysé selon le schéma bâtimentaire à venir, tout comme les 135 000 m² de bâtiments que compte la Ville
 - L'idée est de travailler sur leurs consommations ou de les revendre au privé, mais cela reste en cours de décision
 - Toujours est-il que la salle collective et la cour de l'école seront préservées, même si la réfection de la cour n'est pas à l'étude pour le moment

- Peut-on reprendre le plateau ralentisseur rue des Lavaux ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui, c'est effectivement prévu

- Comment cela se passe-t-il quand il y a plusieurs conteneurs dans un logement ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - En dessous de 5 logements, c'est individualisable mais à partir de 6, c'est partagé au tantième
 - À l'instar de l'eau, un portail usager dédié aux ordures ménagères sera disponible d'ici la fin de l'année pour permettre de consulter le nombre de levées
- Depuis la vidange du réservoir et les travaux pour les Alliés, l'eau au robinet est trouble, avec moins de pression et des coupures ponctuelles ont lieu, une purge est-elle à prévoir ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - L'information a été transmise à la DEA
- Quelques chiffres
 - 2022-2023 : 300 000€ de travaux de voirie sur les Etraches
 - 87 000€ rue des Bonjours par exemple
 - Suivi biannuel avec le logiciel roadcare qui analyse toute la voirie
- Peut-on voir pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales depuis la ferme des Moines ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - À étudier en 2024
- Qui doit entretenir le chemin en partant des Trois Dames ?
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous allons nous rendre sur place pour constater